

Le quatorze avril deux mille vingt et un à 20 h 30 le Conseil s'est réuni sous la présidence du Maire Mme LAGARDERE.

Date de la convocation : 07/04/2021

Présents : Mmes LAGARDERE, DAUBA, DERON, LACAMPAGNE, ROUSSEAU, BOQUIN, Mrs BARBEDIENNE, BALUTEAU, ESPUNY.

Excusés : Mr ESPAGNET (a donné procuration à Mr BALUTEAU Thomas), Mr BOUIC 'a donné procuration à Mr ESPUNY Stéphane).

Secrétaires de séance : Mme ROUSSEAU

Madame le Maire ouvre la séance en demandant au conseil Municipal s'il approuve le compte rendu de la dernière séance.

L'ensemble du conseil l'approuve à l'unanimité.

Le conseil se déroule ensuite suivant l'ordre du jour.

VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET 2021 :

Madame le Maire explique aux conseillers que suite a l'annulation de la manifestation cette année la subvention de 200 € ne sera pas versée au COMICE AGRICOLE, et que sur proposition de la commission des finances elle sera divisée en deux et attribuée au DON DU SANG et à la LUTTE CONTRE LE CANCER (100 € chacun en plus).

Le total de ces subventions s'élève à 4 300 €, le Conseil à l'unanimité valide les propositions et charge le Maire de les inscrire au budget 2021.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE ETAT 1259 :

Le maire explique au conseil que la taxe d'habitation sur la résidence principale est transférée à l'état, pour achever sa suppression progressive d'ici 2023, la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera compensée en fusionnant la part communale avec la part départementale de taxe foncière bâtie et l'application d'un « coefficient correcteur » pour équilibrer ce transfert.

Les taux de taxe foncière bâtie seront votés en 2021 par les communes par rapport à un taux de référence qui correspond à la somme des taux 2020 de la commune et du département.

Après ces explication le Conseil décide de ne pas augmenter le taux de la part communale et vote à l'unanimité les taux comme suit :

- Taxe foncière bâti : 35.95 %
- Taxe foncière non bâti : 46.74 %

VOTE DU BUDGET 2021 :

Après lecture du budget prévisionnel de l'exercice 2021, le Conseil Municipal,

APPROUVE ce dernier pour les montants suivants :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de : 1 164 800.80 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de : 252 658.63 €

Soit un total budgétisé en dépenses et recettes pour un montant de : 1 417 459.43 €

FDAEC 2021 : Le conseil après discussion décide avec l'aide la subvention du FDAEC 2021 de faire quelques aménagements sur la commune : achat d'un four pour la salle des fêtes, l'aménagement extérieur de la salle des fêtes, et une aire de jeux au stade, des devis doivent être fait.

DELIBERATION AFFAIRE LECLERC/COMMUNE LERM ET MUSSET :

Les conseillers souhaitent un règlement à l'amiable dans le respect des engagements antérieur, et a condition que le nouveau chemin soit accessible.

TRAVAUX : Mardi soir se tiendra la commission des travaux pour le cimetière et mercredi soir la commission pour les dossiers d'études pour l'aménagement de bourg.

SITE INTERNET : Mme LACAMPAGNE et Mme DERON présentent avec l'aide du vidéo projecteur l'arborescence ainsi qu'une maquette représentative du futur site, une réunion avec le cabinet LES 2 RIVES aura lieu le 31 mai 2021 pour voir le fonctionnement et l'avancé du site.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Maire annonce que le logement communal n°1 le hameau des cureaux sera disponible pour le 1 mai 2021. Lors de l'attribution du logement n°2 le hameau des cureaux, Monsieur DUFLET Florian avait présenté son dossier, et étant toujours à la recherche d'un logement, Le Maire demande au conseil s'il est d'accord d'attribuer le logement n°1 à Mr DUFLET ? celui-ci valide à l'unanimité d'attribuer à Mr Florian DUFLET le logement N°1 au Hameau des cureaux.

- Madame le Maire informe le Conseil que les élections départementales et régionales seront repoussées d'une semaine c'est-à-dire le 20 et 27 juin 2021 avec un protocole strict.

- La Commune a appris le décès de Mr CABANNES Gérard.

- parution récente dans les journaux du départ à la retraite de Daniel et Aline ESPAGNET, et reprise de l'épicerie et du bar par Vanessa BRAND.

- Mr BALUTEAU explique au conseil, que le comité des fêtes avait un compte épargne a la POSTE qu'il alimentait pour les coups durs, qu'ils ont eu la surprise que la poste ait vidé ce compte pour manque d'activité, et que des démarches pour récupérer cet argent sont engagées.

- Madame le Maire informe le Conseil que le transformateur du Gahet a été démoli.

-La Pose des panneaux de rue se fera après avoir consulté la CDC et le centre routier pour la réglementation pour leur implantation sur les voies départementales et communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45